

François DEMERS
Université Laval, Québec (Canada)

Émergence de l' « alternative » dans la communication publique ou comment la table a été mise pour Trump et les autres

The rise of the “alternative” in public communication or how the table was set for Trump and the others

Abstract: This text extends to the whole public communication the designation “conflictual gathering” that Géraldine Muhlmann forged for journalism. It advances firstly that the recent emergence in public debate of the concepts of “fake news”, “alternative information”, “alternative truths”, and “post-truth” reveals the *gatekeeper* role of controlling the access to the media public place that traditional media have played until recently. On the other hand, it recalls that this unveiling has been prepared by many intellectual streams that criticized the media as well as stimulated a growing yearning for an alternative to that censorship. In support to that thesis, the text evokes two important intellectual families of the twentieth century: the North American countercultural movement and the media criticism from Marxist inspiration, including the *cultural studies*, its more recent offspring. It adds the epistemological relativity produced by the “disenchantment” (Weber 1953) of science by science itself in the second half of the twentieth century. In short, after the death of God and postmodernity, no more transcendence can assume arbitrage in the actual media public place - not even science. But some clues point to a reconstruction of some sort of *gatekeeping*, with a central core probably made of the transnational platforms of the GAFAM, “truth” being the discursive spearhead of the recovery.

Key words: media, fake news, alternative truths, conflictual gathering, gatekeeping, public communication, counterculture, scientific journalism

La démocratisation est l'un des rares terrains où, dans les sociétés du premier monde, la croyance au progrès fait encore sens. De l'émergence de régimes à démocratie formelle au XVIIIe siècle (au profit de bourgeois blancs

et propriétaires), en passant par l'extension des groupes participants à ces régimes (locataires, gens de couleur, femmes et adolescents) au XIXe et XXe siècle, on est arrivé à « la victoire de la démocratie » en 1989 et à « la fin de l'histoire » (Fukuyama 1992). Le présent texte entend examiner d'un peu plus près l'un des traits du moment actuel de l'idée démocratique, celui de la légitimation de la liberté d'expression en public pour tous (sur la scène médiatique). Il soutient que l'idée démocratique contenait en germe dès le départ la revendication d'une liberté d'expression publique sans limites. Ses partisans ont poussé pour que tous les citoyens de chaque groupe/société aient le droit de s'exprimer en public, de manifester, de revendiquer, de faire campagne politique, de critiquer, d'être candidat à des postes électifs, de voter, de promouvoir des causes, etc. Mais l'arrivée récente de ce « sans limites » fait problème : l'un de ses effets inattendus, soit la déferlante de rumeurs, mensonges, « faits alternatifs » et « *fake news* » dans la communication publique, est même considéré comme effet pervers par plusieurs, dont les journalistes¹, alors qu'il a été salué comme une libération par d'autres.

Pour les fins de la discussion, ces deux appellations sont amalgamées mais la deuxième, les « *fake news* », est considérée comme incluse et subordonnée à la première, les « faits alternatifs ». La définition adoptée ici pour cette dernière est celle du professeur Meney dans son blogue: « Maintenant si l'on veut faire comprendre de quoi il s'agit, on peut dire que ces *alternative facts* sont des “faits qui infirment” ce que les médias ont dit, des “faits opposés” à ceux des médias, des “faits en contradiction avec” ce qu'ont dit les médias, d’“autres faits”. Ce sont, en quelque sorte, des “contre-faits”. » (Meney 2017).

Cette définition pointe vers deux éléments centraux de la discussion proposée dans ce texte. D'une part, elle cible le débat sur les médias² dont les « faits » sont contestés par des « contre-faits »³. D'autre part, elle présente ces derniers comme s'enracinant dans une version alternative de la réalité, dans une autre vision du monde. L'expression

¹ « Dans son rapport 2018 sur la situation des médias, Cision relève que plus de la moitié des Canadiens interrogés ont indiqué que les fausses nouvelles les poussent à douter de toutes les nouvelles mises à leur disposition par les médias. Ce sondage a été effectué auprès de 1355 journalistes de sept pays pour connaître leurs points de vue sur les médias et le domaine des communications. » (Tchandem Kamgang 2018).

² Dans ce texte, le terme média réfère aux médias généralistes omnibus (de tout pour tous) pré-Internet définisseurs de l'actualité générale. Pour désigner l'ensemble des médias, y inclus les sites Internet et les médias sociaux, il sera plutôt fait usage des expressions écosystème médiatique ou *mediascape* (Appadurai 2001).

³ Pour sa part, le président Donald Trump présente explicitement les grands médias américains et les journalistes comme les producteurs de « *fake news* » auxquelles il oppose ses « vérités alternatives ».

« fake news », plus étroite que les *alternative facts*, fait plutôt intervenir les mauvaises intentions des auteurs (trolls et autres farfadets) qui profèrent délibérément des mensonges à toutes sortes de fins, d'espièglerie, de parodie, d'intoxication, de méchanceté, etc. C'est généralement ce sens-là que l'on rencontre dans l'univers franco-français :

« L'expression anglaise « fake news » fleurit depuis quelques mois dans les médias, sans véritable traduction en français, pour désigner une information délibérément fautive circulant généralement sur internet. Ce terme cache une pratique ancienne, comme les libelles et « canards » du 18^e siècle en France. L'environnement internet lui a donné une vigueur nouvelle. » (Thibault et Ickes 2017).

Tout comme au Québec où Jean-François Dumas, président d'une importante firme québécoise de sondages et d'analyse des médias estime même y avoir

« redécouvert la fonction de 'mémère du village'. Des femmes et des hommes qui propagent du commérage, et trop souvent des faussetés, à propos de leurs pairs. C'est donc, dit-il, un travers de notre société qui ne repose pas sur une technologie, mais plutôt sur le désir d'être malveillant ainsi que sur la complicité de ceux qui servent de relais. Voilà, Donald Trump peut donc se relaxer. Il n'est pas l'inventeur des fake news. Ça existe depuis toujours. Toutefois, ce qui a changé, c'est l'ampleur et la vitesse de dissémination ainsi que l'influence sur le média traditionnel provoquées par la technologie. » (Dumas 2018).

Si on considère que le contre-univers des « canards » et du commérage a été confiné à la périphérie par les médias, tout en continuant d'exister en parallèle dans les rumeurs et le bouche-à-oreille, alors sa pénétration récente et massive dans l'écosystème médiatique peut être dite émergence d'une alternative. En effet, la situation médiatique actuelle, qualifiée d'ère de « post-vérité » par ses détracteurs, peut être interprétée comme une percée sur la scène publique de propositions discursives auparavant non-légitimes aux yeux des médias, parfois systématiquement combattues par eux et plus souvent encore carrément refoulées dans la vie privée et le non-dit. Elle serait donc la résultante d'une avancée de l'idée démocratique à partir du postulat que la démocratie est une conquête historique et qu'elle se déploie dans le temps en un processus d'expansion. À titre d'hypothèse à visée heuristique, ce texte présente donc le moment actuel comme celui d'un gain

démocratique puisqu'il a augmenté la participation à la liberté d'expression, faisant sauter des tabous intellectuels, moraux et esthétiques.

Ce texte ajoute aussi, après une définition du sens donné aux concepts « avancée de la démocratie » et « communication publique », le rappel de la thèse sur le journalisme de Géraldine Muhlmann (2004) voulant que la tradition intellectuelle occidentale a soudé cette activité à la construction sociale d'un « rassemblement conflictuel ». Ensuite seront évoqués divers courants intellectuels qui ont « dévoilé » au sens de Bourdieu (1994), le rôle de « *gatekeeper* » joué par le complexe médiatique d'avant les années 1980 en matière d'accès à la place publique, et donc ses fonctions répressives face à certaines expressions publiques potentielles. Finalement, il sera rappelé que le contournement des médias de masse traditionnels par la floraison de médias dans le contexte du tournant du siècle a été salué comme une libération, du moins en Amérique du nord. En parallèle, l'inquiétude s'est mise à croître sur les campus et chez les journalistes. Enfin, l'élection du président Donald Trump a sonné l'alarme générale et lancé le débat des « vérités alternatives » (Harsin 2015). Les détenteurs du magistère⁴ (les institutions et autorités, dont les médias traditionnels, les politiciens et les scientifiques en tant que sources des journalistes, les intellectuels et les journalistes eux-mêmes), collectivement gardiens de la vérité sur la place publique, s'activent désormais de diverses façons pour rétablir leur autorité.

1. Une avancée de la démocratie

La sorte de régime démocratique produite par l'avancée de la démocratie enregistrée par l'Occident dans la deuxième moitié du XXe siècle a été nommée « démocratie fonctionnelle » par Jean-François Thuot (1994 a et b, 1998) dès les années 1990. Le politologue adosse cette nouvelle forme de régime à la démocratie libérale des Lumières qui était caractérisée par la transcendance et qui prévoyait que « l'État, le Parlement représentent non pas la société concrète, fragmentée et divisée, mais l'unité abstraite des citoyens » (1994 a 83). L'état pouvait donc prescrire en raison de sa position de surplomb. La caractéristique principale de la forme contemporaine de la démocratie serait plutôt

⁴ La vérité s'impose à tous par sa transcendance au-dessus des opinions, convictions et hypothèses. L'autorité, appuyée sur le statut, le prestige et même l'éloquence, confère une position avantageée dans les débats. Le magistère, lui, suppose l'appartenance reconnue à une sorte de caste supérieure dans la société en cause, conférant autorité et définissant la vérité.

l'absence d'une transcendance légitime et donc d'un point d'ancrage incontestable d'où décréter la vérité. Sur cet Olympe du pouvoir intellectuel, il y a eu Dieu, puis l'État, puis la science, maintenant, il y a la majorité de l'opinion publique, toujours temporaire.

La « démocratie fonctionnelle » est aussi l'héritière d'un autre développement de l'idéal d'égalité contenu en germe dans l'idée démocratique, c'est-à-dire l'affirmation de l'équivalence de la valeur (électorale) des individus entre eux. À partir d'un âge arbitrairement fixé par la loi, chaque individu vaut l'autre en matière électorale, quels que soient ses connaissances, ses habiletés et ses idéaux. Un homme, une voix, mais aussi : l'expression publique de chacun, même incohérente et farfelue pour certains, est a priori légitime. Dans un contexte d'affirmation égalitaire des individus, la visibilité devient même un bien-à-démocratiser (Thompson 1995). En même temps, paradoxalement, la présence en public est devenue banale par suite de la fréquentation généralisée des médias à laquelle les populations sont soumises depuis un siècle. Une appropriation au moins rudimentaire de ce que paraître en public signifie a été absorbée par tout un chacun. L'expérience historique que les populations des sociétés avancées ont des médias traditionnels fait la jonction avec les nouveaux médias et avec cette autre extension de l'idéal d'égalité démocratique qui veut que l'individu adulte n'a plus à croître pour atteindre ce qui serait un idéal d'humain « accompli ». Il n'a plus à se réaliser, il est réalisé. Ce qu'il pense et exprime publiquement sur le moment vaut ce qui est longuement travaillé et songé. L'adulte légalement défini n'a donc plus à changer en se dépassant lui-même. Il n'y a plus dans l'ordre du discours public de hiérarchie du plus-humain/moins-humain, mais uniquement des hiérarchies relatives, portées par des points de vue, a priori égaux.

L'analyse de la place publique médiatique contemporaine bénéficie de l'éclairage de ce concept de démocratie fonctionnelle où les arbitrages reposent sur l'émergence d'une majorité circonstancielle plus ou moins durable. De même, le gain récent en matière de liberté d'expression conforte les analyses qui ont été développées pour expliquer l'inefficacité à long terme des médias dans les régimes de type soviétique (Siebert et al. 1956) où une avant-garde détentrice de la vérité et d'une conception juste du bien du peuple entendait lui en faire la démonstration par ses médias. Par exemple, examinant l'influence pendant la Guerre froide des médias de propagande basés à l'étranger sur les populations des pays dits de l'Est, Tristan Mattelart (1997) est conduit à proposer que la perte de crédibilité des médias nationaux est la résultante d'une convergence entre

l'action des médias étrangers, dans ce cas-là les radios internationales, et de la poussée interne vers la démocratisation qui s'est traduite par la naissance de médias indépendants plus ou moins clandestins. Même son de cloche chez Renaud de la Brosse, à propos des « transitions démocratiques » des années 1990 en Afrique et en Europe de l'Est :

« L'érosion du monopole des autorités sur les moyens de communication et d'information est ainsi inséparable de la perte de crédibilité des médias officiels aux yeux du public. Ce divorce consommé, qui a facilité l'éclosion et le succès des sources indépendantes d'information internes et externes, tient sans doute dans la conviction qu'avaient les dirigeants communistes de pouvoir utiliser indéfiniment les médias officiels comme outils de manipulation. » (2002, 232).

À des degrés divers et de façon généralement moins caricaturale que dans le cas des régimes autoritaires, le même constat a pu être fait, dans tous les régimes, d'une relation inégale entre médias et publics, une inégalité qui est source d'une aspiration permanente des publics à résister aux définisseurs médiatiques du beau, du bien et du vrai. Les études de la réception et des usages des médias l'ont très tôt montré, par exemple Stuart Hall (1980) et de Certeau (1990). Aujourd'hui, si le phénomène de la résistance aux médias fait l'objet d'un débat public, c'est aussi sans conteste parce que des « entrepreneurs de cause » (Neveu 2015) exploitent une « fenêtre d'opportunité » (Kingdon 1995) créée aux États-Unis par le mensonge des armes de destruction massive du président Georges W. Bush et plus récemment par l'élection du président Donald Trump. Un récent sondage montre aussi qu'aux États-Unis, la confiance dans les médias suit actuellement la forte polarisation en deux grands camps de politique partisane (AFP 2017). En France, ce serait la montée du Front national de Mme Marine le Pen qui aurait joué le même rôle et conduit à l'élection du président Emmanuel Macron (Bigot 2017).

2. La communication publique

Le concept de communication publique qui est utilisé ici désigne un objet d'étude très large qui embrasse un ensemble de phénomènes de mise en public de locutions (orales, écrites et visuelles) de toutes sortes. Il embrasse donc la communication politique liée aux processus électoraux ainsi que les relations publiques des appareils étatiques, souvent nommée communication publique en Europe (Aldrin et al. 2014). Il inclut aussi l'espace public habermassien dans la mesure où

celui-ci désigne la partie des discours publics qui concerne les échanges conduisant à la production de l'opinion publique et éventuellement à la formulation de programmes électoraux et de politiques publiques. L'ensemble discursif ainsi désigné par l'expression communication publique assemble quatre sous-groupes de discours avec des finalités distinctes : l'information (produit historiquement associé au journalisme), la promotion (la publicité et la propagande), le divertissement (sous forme de divers genres de fiction) et le « discours d'existence »⁵ (converser et bavarder, parler de soi et des autres). Ils sont produits par des pratiques historiquement construites et plus ou moins spécifiques, qui s'entrechoquent, s'influencent jusqu'à s'hybrider.

L'observateur délimite cet ensemble à l'aide d'une métaphore spatiale en parlant d'une place publique, généralement de taille locale, régionale ou nationale, dans un pays, une société ou une communauté. Il la pose comme un niveau spécifique de vie sociale, différent mais pas indépendant de l'économie, de la politique ou de la culture. Sa spécificité repose sur les interrelations et actions discursives en public des individus de la société et exclut, à des fins de recherche, les interactions physiques associées à la force physique et à l'usage des armes (Demers et Rueff 2018). En tant que place publique, elle est le lieu du processus de « rassemblement conflictuel » que nomme et qu'examine Mme Muhlmann (2004), telle une arène distincte des « arènes institutionnelles » (Neveu 2015, 53), ces enceintes politico-administratives dédiées aux consultations et délibérations: parlements, sénats, partis et autres assemblées publiques organisées par les élus et l'appareil d'État.

Dans les sociétés contemporaines, cette place publique est surtout faite de médias que la recherche considère comme un tout formant système ou écosystème. L'examen de ce qui s'y passe est encore fortement marqué par la représentation des médias de masse, c'est-à-dire les journaux quotidiens et les chaînes de radio-télévision hors-internet aujourd'hui laminées par les nouvelles formes de médias tels les quotidiens gratuits dans les transports en commun, les chaînes spécialisées en télévision ou certains sites Internet, si ce n'est l'Internet lui-même considéré comme un média. La communication publique est donc aujourd'hui fortement média-centrée. C'est ainsi qu'elle:

« renvoie d'abord, à l'ensemble des messages transmis par les médias de communication et à ces médias eux-mêmes. Elle désigne aussi les relations qui s'établissent lors de la transmission de messages entre

⁵ Expression attribuée à Lucien Sfez et utilisée par Chalas (1990, 321).

individus considérés comme citoyens. Elle touche non seulement les affaires publiques et la vie politique en général, mais aussi tous les problèmes auxquels doit faire face la société et qui sont soumis au débat public, agitent l'opinion publique ou relèvent de l'état et de l'administration publique : économie, justice, éducation, santé, environnement, etc. » (de Bonville 1991, 4).

Une telle définition venue du passé récent est aussi marquée par deux postulats éthiques plus ou moins explicités. Le premier veut que l'activité discursive quand elle se produit en public devrait s'y montrer assoiffée de vérité et de dialogue. Le second va dans le même sens: pour être authentique, le discours en public est normalement vrai – ou devrait l'être – au sens d'authentique, c'est-à-dire identique à celui qui est tenu en privé, et même en secret, par le locuteur (identique à ce qu'il se dit en son âme et conscience, dans un cercle familial ou professionnel, dans un conseil d'administration d'une organisation ou entreprise, dans un appareil de pouvoir politique ou étatique.) Le discours public devrait révéler le locuteur.

Mais il y a un processus de désenchantement de la place publique médiatique qui a accompagné son déploiement et a ébréché graduellement ces deux postulats. Beaucoup d'observateurs et d'utilisateurs savent aujourd'hui que la place publique médiatique est plutôt une scène où les locuteurs font face à des règles du jeu différentes des conversations privées : savoir argumenter et débattre, augmenter sa popularité, ne pas perdre la face ou la perdre seulement à des fins rhétoriques, bien doser logos, pathos et ethos, utiliser les langues de bois, etc. Les locuteurs sont en représentation ; ils travaillent leur « persona », ils sont des personnages, plus ou moins habiles. La plupart des citoyens savent aussi que les discours publics d'aujourd'hui sont généralement « stratégiques » poursuivant intentionnellement, systématiquement sinon de façon professionnelle, des objectifs intéressés : soigner son image et sa réputation, convaincre, faire acheter, distraire, divertir, etc. Les publics qui ne le savent pas réflexivement savent pratiquement, suite à un gros demi-siècle d'expérience des médias, qu'il y a un clivage entre discours privés et discours publics. Ceux qui ne le savent pas l'apprennent à la dure dès qu'ils se pointent sur la place publique médiatique, dès qu'ils y parlent, qu'on les y fait parler ou qu'on parle d'eux.

S'exprimer en public, c'est donc autant pouvoir être reconnu par les autres, exister socialement (Arendt 1961; Voirol 2005; Rueff 2016) que s'exposer à la contradiction, au refus de reconnaissance, à l'exigence

de débattre et de convaincre, d'où le « rassemblement conflictuel » de Mme Muhlmann.

3. Le « rassemblement conflictuel »

Le désenchantement face aux médias se nourrit aussi d'un autre niveau de découverte : la place publique médiatique est un lieu de conflits discursifs dès lors qu'elle résulte de la liberté de parole publique. Si cette dernière augmente, et c'est le cas à l'intérieur du processus de démocratisation, alors la diversité, les différences, les oppositions se manifestent, augmentant les risques de conflits. Or, c'est précisément cette idée de conflit que Géraldine Muhlmann a posé au centre de la conception du journalisme développée dans le monde occidental, en lien avec l'idée de démocratie. Dans sa révision des écrits relatifs à cette activité, elle s'attache à deux écoles de pensée qu'elle unit pour fonder sa proposition voulant que le journalisme contribue à la fois à rassembler et à conflictualiser. À noter que chez elle, le terme journalisme est équivalent à média, comme c'est la plupart du temps le cas dans les « *journalism studies* », sur la base du fait que pour le milieu de la recherche, c'est la fonction informer qui justifie socialement l'existence des entreprises médiatiques et qui devrait continuer d'y être centrale et prioritaire.

Ainsi donc, dans une démarche d'histoire des idées, Mme Muhlmann attire d'une part l'attention sur la sociologie urbaine de la première École de Chicago (en particulier Robert Ezra Park) et sa préoccupation de l'assimilation des vagues d'immigrants dans le cadre urbain. Le média y est alors présenté comme un outil de construction et de reconstruction d'un univers commun, préalable aux discussions, débats et conflits discursifs.⁶ Cet univers commun, déjà là en même temps qu'à-construire, est fait d'une langue commune mais aussi de références spatiales permettant de s'orienter dans le territoire commun (*The City*), d'institutions collectives qui gèrent la vie de l'ensemble ainsi que d'événements susceptibles d'affecter tout ou partie de la population.

« La pluralité des « valeurs », l'objectivation des « faits » qui en découle, tout cela ne peut advenir qu'à partir d'un indispensable socle commun :

⁶ Cette même idée d'un socle commun préalable comme condition à l'interaction discursive, qui peut se révéler conflictuelle, se retrouve chez Charaudeau (2000) sous le concept de « contrat de communication » lequel insiste sur les éléments partagés par les interlocuteurs (même s'ils ne sont pas reconnus par eux) pour que la communication soit possible.

une *curiosité partagée* et, par conséquent, un bavardage collectif, c'est-à-dire une certaine *unité culturelle*. Il convient donc de relativiser la pluralité des valeurs, prêtée initialement au public, en soulignant que cette pluralité n'apparaît que sur le fond des valeurs culturelles communes, unificatrices: avant de s'affronter, il faut avoir des choses en commun. En d'autres termes, il semble que les conflits, que R.E. Park avait mis en 1904 au centre de sa réflexion sur le public, pour expliquer son caractère respectueux de la diversité, et qui à ce moment-là était perçus comme spontanément intégrateurs conformément à la conception simmelienne du conflit, doivent désormais être soumis à une condition : l'existence d'une intégration socioculturelle *préalable*. » (Muhlmann 2004, 229).

Dans un article ultérieur (2006), Mme Muhlmann ajoutera au « socioculturel préalable » qui rassemble un autre élément partagé: l'idéologie. Discutant de la difficulté des journalistes français à adopter une posture distanciée et critique par rapport aux élites politiques, elle écrit en effet :

« Au fond, il y a ce vieux problème que Marx a appelé en son temps « l'idéologie » et qui est beaucoup plus compliqué qu'une question d'homogénéité sociologique, d'études faites en commun, de mariages consanguins et de copinages entre gens de presse et gens de cabinets. L'idéologie, c'est ce qui fait que même quand on ne copine pas et qu'on épouse ailleurs, on risque encore de penser « avec ». » (2006, 56).

Le commun culturel et l'idéologie se révèlent donc aussi bien comme des conditions préalables à l'émergence des conflits discursifs que des pesanteurs et des inerties qui cherchent à l'étouffer. C'est aussi ce que soutient Yves Chalas (1990):

« Auparavant, dans une certaine épistémologie imprégnée d'unanimisme, ou de monofonctionnalisme, ces notions, la division, le conflit, la censure, étaient envisagées sous le seul angle du négatif, soit parce que, pensait-on, elles appartenaient au passé primitif de l'humanité (la horde primitive, la meute, l'état initial de guerre de tous contre tous), soit parce que la communauté humaine que l'on considérait comme « authentique » - qu'elle soit passée ou future - était une communauté exempte de tensions, de divisions, de conflits et de violence. Or, nous savons, aujourd'hui, grâce au développement des sciences de l'homme, que le conflit, la division, la limite sont non seulement inhérents à toute société [...] mais, plus encore, souhaitables, parce que sous bien des aspects positifs et créateurs. » (Chalas 1990, 318).

De Kant jusqu'à Marcel Gauchet, en passant par Baudelaire et Marx, Mme Muhlmann retrace donc la continuité d'une conception qui voit la démocratie comme le mariage entre le conflit et l'unité. Cette bipolarité confierait au journalisme une fonction de rassemblement et au journaliste le rôle de spectateur susceptible de susciter le conflit. Son intervention, du haut de sa position en surplomb, comme sa prétention éventuelle de se poser en contre-pouvoir face à l'État (Muhlmann 2006), est susceptible de heurter les convictions autant que le dévoilement par lui, en juxtaposé, des positions potentiellement contradictoires des unes et des autres « sources » peut les lancer les unes contre les autres.

Cette dialectique des positions, - à un pôle le commun, à l'autre le conflit -, est étendue ici au *mediascape* tout entier, producteur du « rassemblement conflictuel » de chaque ensemble social considéré. Cette extension du concept va manifestement au-delà de ce que visait sa conceptrice: fonder la légitimité du magistère du journaliste. Mais son concept peut éclairer utilement l'analyse du phénomène de la déferlante des vérités alternatives, au moins de trois façons.

4. La déferlante des vérités alternatives

En premier lieu, le concept de « rassemblement conflictuel » attire l'attention sur ce qui doit être déjà partagé par les participants à la conversation publique, montrant que les médias se nourrissent de ces acquis en même temps qu'ils contribuent à les reproduire, consolider ou carrément produire. Or, le contexte présent déstabilise les frontières du groupe des participants, nommé public, communauté, société ou pays, et par conséquence brouille la base commune. Par exemple, l'Internet a permis aux acteurs sociaux, auparavant campés dans le jeu de rôles comme « sources » des journalistes, de se présenter directement en public par des sites, des courriels et des pages dans les médias sociaux. Il a aussi offert la même possibilité à tous les quidams dont la présence sur la scène était cantonnée dans des rôles de victimes de faits divers, de curiosités et d'étrangetés ou encore dans celui de « représentants » de catégories de personnes généralement stéréotypées (les grévistes, les ménagères, etc.). Cela fait beaucoup plus de locuteurs et produit l'hyperconcurrence des messages et l'extrême sollicitation de l'attention des interlocuteurs (Charron et al. 2004).

La déstabilisation est venue aussi des migrations massives et de la transnationalisation des médias (Appadurai 2001; Castells 1998). En effet, la globalisation pose dans plusieurs pays, d'une autre manière mais

de façon aussi aigüe que dans les années trente à Chicago, la question de la construction d'un monde commun pour les communautés culturelles d'immigrés récents, d'autant plus que ces communautés ont accès direct, par Internet ou par des télévisions transnationales, à des médias de leurs sociétés d'origine. Ainsi, dans le passé, parce que étroitement liés aux États et aux communautés ancrées territorialement et culturellement, les médias ont exploité et construit le commun, sous la forme des « communautés imaginées » nationales (Anderson 1983). Aujourd'hui, il existe plusieurs possibilités de contournement de ces médias pour l'accès à la place publique par de nouveaux médias.

Enfin, la multiplication des médias par l'ajout des médias natifs de l'Internet et par l'accès aux médias étrangers et transnationaux fractionne les publics et fragilise les communs acquis historiquement. L'effet médiatique de rassemblement ne se fait plus sur la même base, celle du territoire, mais plutôt sur celle d'appartenance à une communauté en ligne, quels que soient le partagé, sa durée et son ancrage territorial ou sa correspondance à des ancrages dans la réalité hors-internet.

5. Le *gatekeeping* médiatique

L'un des effets de fragilisation du commun que produit le nouveau système médiatique, c'est la mise à l'épreuve des frontières du dicible en public. Il remet à l'avant-scène les questions de vérité, d'autorité et de magistère périodiquement renouvelées par les avancées démocratiques. Hors du cadre démocratique, ces questions ne sont pas des interrogations auxquelles il faut chercher des réponses, le régime (communiste, théocratique, despotique, militaire) les donne de facto et les soutient, hors arène discursive, par la violence physique. À l'intérieur du cadre démocratique par contre, ces questions sont lancinantes et constamment renouvelées. En effet, l'expression publique n'est généralement pas gratuite et désintéressée. Ceux qui s'y livrent ne font pas que s'y présenter pour révéler leur unicité et leur différence, comme l'expérience et le développement des fonctions professionnelles de relationnistes et communicants l'ont montré. Leur parole est action: s'exprimer pour convaincre de la justesse de leurs idées, de leurs opinions, de leurs sentiments, de leurs croyances, s'exprimer pour vendre, s'exprimer pour s'amuser et amuser, s'exprimer tout simplement pour être entendu et reconnu, pour faire partie du groupe, pour exister socialement.

Pour ceux dont les objectifs sont l'expression d'opinions, de croyances ou d'idées, les débats, les conflits discursifs sont

particulièrement inévitables. La pression est donc forte et constamment réactivée par eux pour trouver les moyens de rétablir, au profit de leur propre point de vue, des pratiques capables de forcer les consensus, les accords et le commun ou, à défaut, la majorité autour d'une vision des choses. L'atteinte de ces objectifs reposait auparavant en majeure partie sur le silence en public d'une partie plus ou moins grande des adversaires potentiels, silence provoqué par des coutumes et des consensus moraux ou culturels forts. À ces limites implicites s'ajoutait la possibilité de lois, d'interdits explicites et de censures par les détenteurs légitimes du pouvoir de décrets: représentants élus, savants et juges.

Ce que révèle la déferlante, c'est que des changements profonds se sont alignés pour déborder les capacités de ces mécanismes de stabilisation du fonctionnement de la communication publique. En résumé, et plus spécifiquement en matière de liberté d'expression en public, un « retournement du monde »⁷ a dépouillé les médias de masse traditionnels du rôle de *gatekeeper*⁸ qu'ils exerçaient jusque-là en alliance avec des élites et des majorités. La victoire politique de la démocratie a exacerbé l'appétit de liberté tous azimuts et décrédibilisé a priori toutes les velléités autoritaires de censure. La culture a prôné la préséance de l'individu, du sujet et du « je ». Le libre-échange en matière économique a poussé à la dérégulation par les États, à la porosité des frontières par les télécommunications et à l'hyper-concurrence médiatique. La technologie à base de numérique a créé les conditions du contournement des médias de masse traditionnels et de l'accès à une présence publique par des populations autrement refoulées.

6. La contre-culture

Pour reprendre le raisonnement de Boltansky et Chiappello (1999) à propos de mai 1968 en France et de la récupération du modèle artiste par le nouvel esprit du capitalisme en matière de gestion et mobilisation de la main d'œuvre, il est possible d'ajouter aux autres domaines de

⁷ Expression empruntée aux auteurs Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts (1992) à propos des relations internationales et utilisée ici pour décrire une mutation générale de l'ampleur de celle qu'a nourri la révolution industrielle du XIXe siècle.

⁸ La théorie du *gatekeeper* appliquée au journaliste individuel est le fait de David Manning White (1950). Par la suite, d'autres l'ont étendue au média. Elle désigne l'action du garde-barrière qui laisse passer ou non vers le public les informations (nouvelles) qui lui parviennent. Elle s'étend à la valorisation et à l'interprétation que le média, entreprise éditoriale, en fait éventuellement par son regard partiel et partial.

changements profonds celui de sciences humaines et sociales. Au moins deux grands courants de pensée, la contre-culture et le marxisme, y ont préparé la dé-légitimation intellectuelle de la fonction médiatique de *gatekeeping* autant en la dévoilant qu'en la critiquant.

En Amérique du Nord, à l'occasion de la guerre au Vietnam et de la protestation des jeunes conscritibles contre cette guerre, un mouvement qualifié de contre-culturel (contre la culture dominante) a balayé les campus et au-delà. La contre-culture s'est faite dénonciatrice non seulement de la guerre elle-même mais aussi du productivisme industriel en général et de l'homme unidimensionnel qu'il produit (Marcuse 1964). Cette sensibilité a aggloméré des courants de pensées multiples et parfois contradictoires:

« Une fois dépassées les images d'Épinal véhiculées dans le grand public par le triptyque du sex, drugs and rock'n'roll, on s'aperçoit en effet que la contreculture englobe un univers au sein duquel les opinions les plus disparates s'entrechoquent et qu'il n'est pas toujours facile de faire tenir ensemble les mondialistes et les régionalistes, les politisés et les décrocheurs, les artistes d'avant-garde et les partisans du retour à la terre ou, plus généralement les « purs » de la contreculture et les simples tripeux. » (Warren et Fortin 2016, 61)⁹

Le courant contre-culturel a aussi fait la jonction avec le mouvement des droits civiques des Noirs américains, avec le féminisme, avec la libération sexuelle et l'expérimentation psychédélique, avec l'irrévérence, l'écologisme, le retour à la terre, le *flower power* et les hippies. La contre-culture a revalorisé les expériences intérieures contre la sublimation de la sexualité à des fins de productivité et contre le positivisme technicien en général. L'intangible et l'irrationnel de la spiritualité ont été proposés comme alternatifs. Le bouddhisme tibétain, le shamanisme et les visions du monde des autochtones américains ont fait des adeptes. L'esthétique elle-même en a été transformée. Au Québec, le mouvement s'est exprimé ouvertement et sous toutes ses facettes pendant presque dix ans dans un magazine intitulé *Mainmise* (Demers 2014). Il a aussi nourri des expérimentations de médias communautaires.

« Ces pratiques et les discours qui les sous-tendent profiteront de l'efflorescence de publications underground, dont l'ouvrage offre un riche

⁹ Cité par David Laporte (2016), « Québec '70, terre d'utopies. *Pratiques et discours de la contreculture au Québec* de Jean-Philippe Warren et Andrée Fortin » (compte rendu de lecture), *Nuit blanche, le magazine du livre*, 143 (été 2016), p. 34-39.

panorama, pour contribuer à les propager. Il n'est qu'à penser à des réussites telles que *Mainmise*, qui au plus fort de son existence est tirée à près de 26 000 exemplaires, pour nous convaincre de leur importance. Pendant plus de huit ans (1970-1978), la revue aborde des sujets aussi divers que le féminisme, l'homosexualité, l'écologie et l'éducation alternative. » (Laporte 2006).

Le mouvement contre-culturel s'est particulièrement épanoui en matière de soins de santé, médicaux, psychologiques et spirituels, au point que les médecines alternatives en sont devenues l'image publique et livrent aujourd'hui des batailles frontales avec les établissements du monde de la santé sur des questions comme les vaccins, l'alimentation, l'éducation des enfants ou le traitement du cancer.

7. Économie politique et « cultural studies »

Avant la contre-culture et ensuite en parallèle, il y a eu le socialisme et son penseur emblématique Karl Marx ainsi que les diverses thèses auxquelles il a donné naissance et qui, toutes, chacune à sa façon, ont « dévoilé » le rôle répressif et propagandiste des médias. Qu'il s'agisse de voir les médias comme porte-voix des pouvoirs politiques et économiques, comme artisans de la reproduction de l'idéologie en tant que vision du monde et de l'ordre régnant, comme fabricants de l'aliénation des masses ou comme outils de l'agitation- propagande, la pensée marxiste a semé l'idée que les médias ne sont pas neutres et qu'ils exercent le contrôle de ce qui est dicible en public, de qui a le droit de parler et à propos de quoi. Deux de ses filiations renouvellent aujourd'hui cette critique. L'économie politique traque les liens entre les élites (aujourd'hui le 1% et la haute finance) et le comportement des médias qui leur sont liés par divers mécanismes de financement et de cooptations. De leur côté, les *cultural studies* (Mattelart et Neveu 2003; Hall 2007) scrutent les contenus médiatiques, débusquent les biais machistes, sexistes, coloniaux et inégalitaires, et ce faisant, provoquent une déstabilisation dans les places publiques médiatiques des pays développés, spécialisés dans l'économie des services, donc dans le discursif, le symbolique et le virtuel, dont le terrain de la communication publique.

L'impact du courant de pensée des *cultural studies* est d'autant plus important qu'il s'allie aux acquis épistémologiques des sciences humaines et sociales dans la deuxième moitié du vingtième siècle alors qu'elles se sont tournées sur elles-mêmes et se sont « désenchantées » au sens de Weber. Elles se sont découvertes « interprétatives » et même

occidentales¹⁰ vivant ainsi un choc épistémologique de même ampleur que celui qu'avait provoqué dans l'entre-deux guerres la « relativité » en sciences physiques. Les théories du post-modernisme, de l'interactionisme, de la déconstruction et du post-colonialisme ont convergé vers une exigence de « reflexivité » méthodologique qui met à nu les présupposés, les limites techniques, les ancrages éthiques des recherches, en bref, la présence de l'observateur dans l'observé. Cela a ouvert la porte à des réhabilitations d'autres modes de connaissance que la raison scientifique, telles l'émotion, l'illumination, la conviction et la croyance. Par les *cultural studies*, plus encore qu'avec les thèses post-modernistes (Pacom 1989; Boisvert 1995), la science, dans les sciences humaines et sociales, découvre que son point de vue global est situé dans l'espace et dans le temps, historique donc relatif et non supérieur ou transcendant dans l'absolu, tout comme les interprétations médiatiques dont ces sciences révèlent limites et biais structurels.

Pour leur part, les journalistes ont eux aussi contribué au dévoilement de la place publique médiatique réelle en emboîtant le pas à l'économie politique pour défendre le statut atteint dans l'époque antérieure où ils étaient dépositaires du *gatekeeping* avec les médias traditionnels. Ils ont d'une part pourfendu la dépendance des médias à la publicité (et donc aux puissances de l'argent), dénonçant notamment les travestissements plus ou moins insidieux des plaidoyers publicitaires en des apparences d'information (souvent nommés aujourd'hui : marketing de contenu). Ils ont d'autre part pointé la montée de la communication stratégique sur la place publique, par l'action des relationnistes et autres communicants, conseillers de postures planifiées, apprises et performées, qui font écran à la spontanéité, la candeur et la naïveté attendues de la pensée privée lorsqu'est mise en public. La place publique médiatique a ainsi pu être modélisée comme un lieu d'avatars: artistes, politiciens, porte-paroles, représentants et témoins jouant un rôle sur une scène.

Le marxisme, en ses multiples réinterprétations, a dévoilé les médias comme une « institution » partenaire de l'ordre social dominant en cours. Sous sa lumière, les médias de masse se sont révélés outils de

¹⁰ Une interrogation que traduit précisément le titre d'un récent débat-conférence organisé à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) par la Chaire de recherche sur les usages des technologies numériques et les mutations de la communication: « La présence en ligne des savoirs non occidentaux/minoritaires: enjeux sociaux, politiques et techniques ». <http://chaireusagesnumeriques.uqam.ca/2017/09/19/conference-debat-la-presence-en-ligne-des-savoirs-non-occidentauxminoritaires-enjeux-sociaux-politiques-et-techniques/>

censure (taisant et faisant taire), d'exclusion (par l'oubli et la dénonciation) en même temps que promoteurs de certaines sensibilités, points de vue et thèses, et non pas la place publique pour tous et chacun souhaitée par l'idée démocratique. De son côté, la contre-culture a percé une brèche vers une « alternative » générale et éventuellement une alternative aux médias en place, pendant que les sciences de la société et du sens de la vie – les sciences sociales et humaines – se révélaient relatives et non plus sources de transcendance absolue. Ces trois regards critiques ont ainsi accompagné et nourri une vaste aspiration à se libérer des répressions portées par les médias. Ils ont donné naissance non seulement à des dénonciations constantes d'un aspect ou l'autre mais aussi à des tentatives de développer des contrepoids médiatiques sous la forme de médias alternatifs divers (Demers 2014), dont on retrouve aujourd'hui l'équivalent dans des sites et des médias natifs de l'Internet. Leur action corrosive s'est en même temps exercée sur la capacité des « scientifiques » de ces domaines à exercer un rôle de témoins incontestables dans les débats publics, étant donné le caractère toujours interprétatif, sinon engagé ou subjectif, de leurs démarches et discours.

8. Les pertes de magistère

Pendant ce temps, la science expérimentale des sciences dures qui, au temps de la modernité, avait remplacé la religion comme point de vue transcendant, subissait l'épreuve du temps social et sa perte d'innocence par sa complicité avec des grabuges: les armes de destruction massive, le nucléaire, les changements climatiques, etc. Elle est aujourd'hui délogée de sa transcendance par la loi de la majorité enracinée dans la démocratie. Le jugement à l'aune de cette science exerçait auparavant une pression morale sur la communication médiatisée, la jugeant généralement imparfaite. Malgré les tolérances, on dénonçait sans cesse les médias « populaires » en général, les médias « fouille-merde » (*muckrakers*), ainsi que les médias commerciaux et industrialisés comme indignes de la haute mission médiatique. John Calhoun Merrill (1968) avait même construit une hiérarchie des médias (écrits) valorisant les médias de l'élite et les médias dits « de qualité ». Mais, à l'époque, les médias et leur journalisme restaient en principe susceptibles de rapprochements avec le monde de la vérité, objet de la science. Ainsi, les pratiques de communication interne au milieu de la recherche servaient de référence pour l'amélioration et de définition des bonnes pratiques à atteindre. La norme voulait que les médias considérés comme un

prolongement du système éducatif, contribuent à élever les esprits d'un public à « informer » au sens de former. Mais, peu à peu, la référence est passée de la communication scientifique à « l'information existentielle » qui est de « l'ordre des informations de la vie courante, de l'opinion, des sentiments, des idées, etc. » comme l'avait pressenti Ellul dès 1976 (1990, 346). Les contenus médiatiques, en particulier ceux de la télévision, se sont éloignés de plus en plus de l'idéal, la science et sa communication, que les chercheurs utilisaient comme étalons.

Par ailleurs, la science (dure et molle) est devenue un domaine de couverture routinière pour le journalisme où se développait une spécialité de « journalisme scientifique »¹¹. Ce dernier lui a imposé sur la place publique son cadre de lecture et de présentation journalistiques: la science produit des nouveautés (sous forme d'inventions et découvertes), on y voit comme ailleurs des rivalités et des stars, on y trouve des querelles et des fraudes, il y a des coûts, des pertes et des erreurs dommageables, etc. Ce traitement journalistique correspond en parallèle et en miroir aux controverses internes du milieu scientifique qui ont été analysées et modélisées par des auteurs comme Thomas Kuhn avec sa révolution scientifique et ses changements de paradigme ou Karl Popper avec l'exigence de réfutabilité des conclusions de la recherche comme règle de base d'établissement de la vérité, temporaire. En résumé, la mise en public du désenchantement de la science lui a fait perdre le statut incontestable et incontesté de productrice de vérités, qui lui conférait, un temps, déférence et préséance dans les médias et dans l'opinion publique.

La table était donc mise pour que, dès lors que la censure par les médias traditionnels ne pourrait plus lui faire barrage parce qu'on lui offrait de nouveaux espaces médiatiques (sites Internet, blogues et médias sociaux), le refoulé déferle sur la scène publique et s'intègre au jeu de la libre expression et du conflit discursif que promeut l'idée démocratique. Les scientifiques, les chercheurs, les journalistes, les sources institutionnelles et les médias traditionnels peuvent les contredire et les combattre discursivement sur la place publique mais ils ne peuvent les interdire. C'est le commun démocratique, dans sa forme liberté

¹¹ L'expression « journalisme scientifique » est construite de la même façon que l'est celle plus ancienne de « journalisme sportif ». Elle ne dit pas que les journalistes qui le pratiquent font de la science – le journalisme sportif ne dit pas que les journalistes spécialisés dans cette pratique sont des sportifs – mais plutôt qu'ils « couvrent » le monde de la science, qu'ils racontent ce qui s'y passe et qu'ils sont spécialisés dans cette couverture.

d'expression, qui répugne à réduire d'autorité l'étendue des conflits possibles.

9. Le *gatekeeping* qui se réorganise

Pourtant, déjà, la réaction à ce changement se déploie, s'organise et prend conscience d'elle-même autour des mots-clés (*buzzwords*) « fake news » et « vérités alternatives ». Ces concepts nouveaux, hissés jusqu'à faire mode, paraissent prometteurs pour contourner la loi de la majorité – souvent symbolisée ou vilipendée par le spectre des algorithmes –, imposée par la démocratie fonctionnelle comme règle du jeu pour avoir raison. Dans l'ordre discursif, le maniement du premier de ces concepts: *fake news* paraît plus aisé parce que les propositions à neutraliser peuvent être étiquetées mensonges et le mensonge reste vulnérable au moins sous deux aspects. D'une part, la « vérité » (d'une date, d'un nom, d'une déclaration enregistrée, d'un chiffre), peut lui être opposée. D'autre part, la « mauvaise intention » du locuteur peut être alléguée de façon à rallier contre lui et sa proposition tous ceux et celles qui pour d'autres raisons, par exemple partisans, préfèrent le discréditer.

Mais la victoire contre « l'alternative » semble bien plus difficile à obtenir par une attaque discursive frontale. Dans ce cas, il s'agit de combattre une autre vision holistique du monde, une sensibilité différente, un bloc plus ou moins cohérent de croyances et de convictions mais qui fait sens global. La tâche se révèle d'autant plus difficile que la place publique médiatique libérale, et libérée du filtre médiatique antérieur, a été révélée – par la science elle-même – univers d'opinions où règne en maître l'habileté discursive qui permet au locuteur d'essayer de faire adhérer à ses positions (Demers 1995). En effet, les discours s'y appuient autant sur la raison et la logique que sur les atouts individuels (taille, beauté, style, élégance, etc.) et sur des ressources puisées dans d'autres univers de vie sociale et utilisées pour établir l'ethos du locuteur : statut institutionnel, richesse, expertise, notoriété, science, religion, etc. Ainsi, au-delà de l'égalité formelle des locuteurs que postule la démocratie, l'analyse montre que la scène publique médiatique est en fait remplie d'inégalités. Certains sont plus habiles à discourir tout court et en public; c'est d'ailleurs généralement le cas des scientifiques, des journalistes, des artistes et des instruits en général. D'autres sont avantagés par leur apparence, par le maniement d'un certain registre de sentiments, par l'apparente authenticité des convictions proclamées, etc. De plus, en arrière-scène, il y a répartition inégale des ressources: le

temps disponible, les plans stratégiques nécessitant des fonds et des complicités, etc.

Nulle surprise donc de constater que les détenteurs du *gatekeeping* au temps des médias de masse généralistes traditionnels tâtonnent aujourd'hui pour en reconstruire un autre, capable de refouler ou à tout le moins diminuer la présence des indésirables dans la place publique médiatique où médias traditionnels et nouveaux médias forment désormais un écosystème opérationnel¹². Le combat pour la vérité pourrait alors avantager tous ceux qui seraient reconnus comme pouvant la définir, le nombre d'opposants radicaux diminuant.

Trois chantiers se dessinent : la lutte au terrorisme, la mise à contribution des entreprises regroupées dans l'acronyme GAFAM¹³, et le *fact-checking* journalistique, qui tous trois peuvent compter sur les acteurs transnationaux plus ou moins institutionnalisés (OCDE, FMI, Sommets, Communauté internationale, Coalitions, Tribunaux internationaux, Chaînes de télévision transnationales, la Communauté européenne, les ONG internationales, etc..) mis en place à la fin ou au tournant du XXe siècle et qui peuvent faire office d'autorités et donc de sources de magistère. Le chantier de la sécurité et de la lutte au terrorisme, le plus avancé sans doute, s'appuie sur les capacités de surveillance de masse décuplées par les interconnexions numérisées et l'Internet. Ces capacités ont été identifiées et rendues publiques par les révélations de Wikileaks, les dénonciations de la NSA américaine et d'autres révélations qui ont fait scandales. On compte aujourd'hui sur ces surveillances et sur les avancées du côté des algorithmes et des techniques d'interprétation du *Big data*, pour contrer les terroristes et d'autres crimes. Des replis vers la clandestinité, symbolisée par le spectre d'un *dark net*, sont attendus sinon déjà en voie de réalisation.

L'embrigadement des GAFAM se déploie dans diverses directions. Par exemple, il y a le rôle de censeur que les politiciens américains leur ont commandé, et qu'elles promettent de jouer, à l'occasion des accusations d'interventions russes dans la campagne électorale à la présidence des États-Unis qui a conduit à l'élection de Donald Trump.

¹² « 79 % des participants [ndlr : sondage auprès de 190 journalistes] estiment qu'ils dépendent complètement ou largement des médias sociaux pour diffuser et promouvoir leur contenu et 71 % en dépendent pour interagir avec leur auditoire. Facebook et Google+ sont parmi les canaux les plus utilisés. 45 % des participants ont affirmé utiliser plus de cinq types de médias sociaux au moins une fois par semaine pour le travail, 80 % utilisaient au moins trois types de plateformes et seulement 8 % travaillaient uniquement avec un seul type de média social. » (Tchandem Kamgang 2017)

¹³ Google, Appel, Facebook, Amazon, Microsoft

Cette péripétie leur consacre le rôle de place publique (Trudel 2018) qui était confié aux médias généralistes avant l'Internet. C'est à ces plateformes que le nouveau *gatekeeping* médiatique sera de plus en plus confié notamment en raison de leur grande maîtrise des algorithmes et autres procédures permettant de construire et opérer d'énormes bases de données numériques qui serviront de références automatisées pour vérifier en temps réel données et déclarations. Les plateformes pourront aussi servir à d'autres dépistages et interdits plus ou moins subtils. Tout le monde a déjà entendu parler des censures puritaines de Facebook (cachez ce sein que je ne saurais voir) mais Facebook peut faire plus et mieux. Ainsi de cette annonce : « Facebook va hiérarchiser les sources d'information selon le degré de fiabilité qui leur est accordé par les utilisateurs du réseau social, a annoncé le groupe vendredi, nouvelle illustration de sa lutte contre les « fausses nouvelles ». (AFP 2018) Par ailleurs, des ententes de collaboration se multiplient entre certains des membres du GAFAM et des organisations du monde journalistique pour mettre en place des systèmes automatiques de mise en garde contre certains contenus sur Internet. Un exemple canadien récent :

« Google Canada, la Fondation pour le journalisme canadien et CIVIX viennent de lancer le programme Actufuté dont l'ambition est d'aider les élèves canadiens à bien naviguer dans la mare des informations qui inondent le web, sans mordre à l'hameçon des fausses nouvelles. » (Oti 2017)

10. Le *fact checking*

Il y a diverses autres initiatives journalistiques ou para-journalistiques cherchant à mettre en place des dispositifs permettant d'offrir en contrepoids aux nouvelles fausses un *fact checking* systématique et rapide. Le *fact checking* est une pratique journalistique qui a pris trois formes jusqu'ici. Le premier est normatif, informel et diffus. Il repose sur une éthique qui veut faire du journalisme en général un mécanisme social qui raconte la réalité sociale et les événements qui s'y déroulent: le journalisme est tenu de dire la réalité des événements non pas de les inventer. Pour soutenir cette mission, les médias comptent sur la structure hiérarchique de leurs salles de rédaction, les cadres (directeurs d'information, chefs de pupitre, secrétaires de rédaction) devant s'assurer de façon routinière que ce que racontent les simples journalistes est vrai. Mais ce mécanisme a été largement laminé par les difficultés financières et les coupures internes dans les grands médias traditionnels.

La seconde forme de *fact checking* a explicité ce mandat : des magazines américains ont mis sur pied dans l'entre-deux-guerres des services internes spécialisés dans la vérification des « faits » : l'orthographe des noms propres mentionnés est-elle exacte ? Les titres attribués aux acteurs sont-ils les bons ? le lieu et le moment de l'événement raconté sont-ils avérés ? Les contenus des déclarations faites aux journalistes ou devant les journalistes sont-ils reconnus par les personnes auxquelles le journaliste les attribue ? etc. Au Canada, la publication qui a été considérée comme exemplaire en cette matière est le *Reader's Digest*. Mais les grands magazines sont eux aussi en recul.

La troisième forme est apparue comme une initiative citoyenne (hors médias traditionnels) aux États-Unis après le mensonge des « armes de destruction massive » qui a servi de prétexte pour déclencher la deuxième guerre en Irak. Des sites citoyens¹⁴, regroupant souvent des ex-journalistes, des universitaires et des Fondations, se sont mis à vérifier les déclarations des politiciens lors de campagnes électorales. Des versions davantage liées aux médias traditionnels ont suivi.¹⁵ Même les agences de presse s'y sont mis en offrant des chroniques qui cherchent à remettre les pendules à l'heure face à certaines informations virales¹⁶. Au début de la décennie actuelle, la formule a inspiré les grands médias français qui en ont fait un genre journalistique sous forme de chroniques, et d'émissions dédiées (Bigot 2017). Au Québec, dans le milieu journalistique, « la vérification des faits a le vent dans les voiles » et se pratique selon diverses formules (Labrosse 2017a et b). Le journalisme scientifique, pour un, compte beaucoup sur l'intelligence artificielle pour établir la « vérité » d'une proposition scientifique par le calcul automatisé d'une opinion majoritaire chez les scientifiques du domaine ainsi que par une échelle, constamment mise à jour, des degrés d'autorité des scientifiques aux yeux de leurs pairs dans leur milieu.¹⁷

¹⁴ Par exemple, le site *FactCheck.org*, <<https://www.factcheck.org/>>

¹⁵ Par exemple, *Politifact.com*, site dédié du quotidien *Tampa Bay Times* <<http://www.politifact.com/>>

¹⁶ Le quotidien de Québec, *Le Soleil* publie les samedis une telle chronique de l'agence *Associated Press* qu'il intitule : « Ce n'est pas arrivé cette semaine ... ».

¹⁷ En ce sens, un projet de recherche par une équipe de chercheurs, dont des professeurs de l'Université Laval, a été accepté et financé récemment par le programme multisectoriel Audace des organismes de soutien financier à la recherche du gouvernement du Québec FRQSC / FRQNT. Il est intitulé : « Un « Pèse-savants » évaluant la crédibilité des études et des énoncés scientifiques à partir d'indices biométriques pour les journalistes et le grand public ».

L'espoir est que le journalisme (ou certains médias, ou certains journalistes) se rétablisse, en appui à la science et avec son aide, comme pôle de vérité dans la foire d'empoigne de la communication publique et qu'ainsi les indésirables soient contenus, de nouveau refoulés aux marges sinon carrément exclus.

Références

- ALDRIN, Philippe, HUBE, Nicolas, OLLIVIR-YANIZ, Caroline et UTARD Jean-Michel. 2014. *Les mondes de la communication publique*. Presses Universitaires de Rennes.
- AFP. 2018. « Fausses nouvelles: Facebook veut hiérarchiser les sources selon leur fiabilité ». *Le Devoir*, 20/21 janvier.
- AFP. 2017. « Les Américains plus divisés que jamais sur la confiance dans les médias ». *Le Devoir*, 5 décembre.
<http://www.ledevoir.com/societe/medias/514639/les-americaains-plus-divises-que-jamais-sur-la-confiance-dans-les-medias>
- APPADURAI, Arjun. 2001. *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris: Payot.
- ARENDT, Hannah. 1961. *Condition de l'homme moderne*. Paris: Calmann-Lévy.
- BADIE, Bertrand et SMOUTS Marie-Claude. 1992. *Le retournement du monde - Sociologie de la scène internationale*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques & Dalloz.
- BOISVERT, Yves. 1995. *Le Postmodernisme*. Montréal: Les Éditions du Boréal.
- BIGOT, Laurent. 2017. *L'essor du fact-checking : de l'émergence d'un genre journalistique au questionnement sur les pratiques professionnelles*, thèse de doctorat soutenue avec succès le 7 décembre 2017 à l'Université Paris II, Panthéon-Assas.
- BOLTANSKY, Luc et CHIAPPELLO Ève. 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris: Gallimard.
http://mipms.cnam.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1295877017867
- BOURDIEU, Pierre, 1994. *Raisons pratiques – sur la théorie de l'action*. Paris: Seuil, essais.
- CASTELLS, Manuel. 1998. *L'Ère de l'information*. Vol. 1, *La Société en réseaux*. Paris: Fayard.
- CHALAS, Yves. 1990. « L'ignorance dans la vie quotidienne : la volonté de non-savoir ». *Cahiers Internationaux de Sociologie* 89, nouvelle série: 313-338. Presses Universitaires de France.

- CHARAUDEAU, Patrick. 2000. « L'événement dans le contrat médiatique ». *Dossiers de l'audiovisuel* 91. Consulté le 2 janvier 2016 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. <http://www.patrick-charaudeau.com/L-evenement-dans-le-contrat.html>
- CHARRON, Jean et DE BONVILLE, Jean. 2004. « Le journalisme et le marché: de la concurrence à l'hyperconcurrence ». Colette Brin, Jean Charron et Jean de Bonville, dir. In *Nature et transformation du journalisme. Théorie et recherches empiriques*, 273-316. Québec: les Presses de l'Université Laval.
- DE BONVILLE, Jean. 1991. « Le développement historique de la communication publique au Québec ». In *Communication publique et société. Repères pour la réflexion et l'action*, sous la direction de Michel Beauchamp, 1-49. Montréal: Gaëtan Morin éditeur.
- DE CERTEAU, Michel. 1990. *L'invention du quotidien I Arts de faire*. Paris: Folios essais, Éditions Gallimard.
- DE LA BROSSE, Renaud. 2002. « Quelques pistes de réflexion sur le rôle des médias dans les transitions démocratiques ». *Les Cahiers du journalisme* 10: 228-245.
- DEMERS, François et RUEFF, Julien. 2018. « Penser politiquement la communication publique ». *Communication* 35 (1). <http://journals.openedition.org/communication/7622>
- DEMERS, François. 2014. « La démocratisation des médias québécois 1950-1980 ». In *1968 L'édition en ébullition*, sous la direction de Claude Martin, 21-40. Montréal: Musée de l'imprimerie du Québec.
- DEMERS, François. 1995. « Journalistes et communicateurs au temps de l'information existentielle ». *Communication & Organisation* 8, 42-67. ISIC - Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3.
- DUMAS, Jean François. 2018. « La première solution aux fake news ». *La Presse* +, section DÉBATS, 17 janvier, écran 6. http://plus.lapresse.ca/screens/f2672788-8013-4646-8d73-1d83ebec5871%7C_0.html?utm_medium=Email&utm_campaign=Internal%2BShare&utm_content=Screen.
- ELLUL, Jacques. 1976. « L'information et le système technicien ». *Revue française de Communication* (1), 7-16.
- FORTIN, Andrée et WARREN Jean-Philippe. 2016. *Pratiques et discours de la contreculture au Québec*. Québec: Septentrion.
- FUKUYAMA, Francis. 1992. *La Fin de l'histoire et le Dernier Homme*. Paris: Flammarion.
- HALL, Stuart. 2007. « La question multiculturelle ». In *Identités et cultures Politiques des cultural studies*, 289-327. Paris: Éditions Amsterdam.
- HALL, Stuart. 1980. « Encoding and Decoding Television Discours », édition revue de *CCCS Stencilled Occasional Paper* no. 7 (1973). Stuart Hall et coll. *Culture, Media, Language*. Londres: Hutchison. 128-139.

- HARSIN, Jason. 2015. « Regimes of Posttruth, Postpolitics and Attention Economies ». *Communication, Culture & Critique* 8 (2): 327-333.
- KINGDON, John W. 1995. *Agendas, Alternatives, and Public Policies*. New York: Harper Collins College Publishers. Second edition, first edition 1984.
- LABROSSE, Benoîte. 2017a. « La vérification des faits a le vent dans les voiles ». In: *Journal du congrès 2017 de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ)*: 4-5.
- LABROSSE, Benoîte. 2017b. « Vérification des faits, les journalistes contre-attaquent ». Article paru dans le *Trente Hiver 2017*, magazine de la FPJQ, dossier « vérités et mensonges ».
- MARCUSE, Herbert. 1964. *One-Dimensional Man*. Boston: Beacon Press.
- MATTELART, Armand et NEVEU, Éric. 2003. « Internationalisation et crise des Cultural Studies ». In *Introduction aux Cultural Studies*, 69-90. Paris : La Découverte.
- MATTELART, Tristan. 1997. « Le rideau de fer au péril des radios internationales. » In *Les médias acteurs de la vie internationale*, sous la direction de André-Jean Tudesq, 117-139. Rennes: Editions Apogée.
- MENEY, Lionel. 2017. « Doit-on traduire « alternative facts » par « faits alternatifs ». *Carnet d'un linguiste, Le blog de Lionel Meney*.
https://carnetdunlinguiste.blogspot.ca/2017/02/doit-on-traduire-alternative-facts-par_7.html
- MERRILL, John Calhoun. 1968. *The Elite Press: Great Newspapers of the World*. Toronto, London: Pitman Publishing Corporation.
- MUHLMANN, Géraldine. 2006. « Le gros mot de contre-pouvoir ». *Pouvoirs*, N° 119: 55-70.
- MUHLMANN, Géraldine. 2004. *Du journalisme en démocratie*. Paris: Éditions Payot & Rivages.
- NEVEU, Erik. 2015. *Sociologie politique des problèmes publics*. Paris: Armand Colin.
- OTI, Dier. 2017. « Comment outiller les jeunes Canadiens face aux « fake news » ? » *Radio Canada International (RCI)*, 3 octobre.
<http://www.rcinet.ca/fr/2017/10/03/comment-outiller-les-jeunes-canadiens-face-aux-fake-news/>
- PARE, Isabelle. 2017. « Cancer – La difficile cohabitation entre médecine alternative et traditionnelle ». *Le Devoir*, 18 septembre, p. A5.
- RUEFF, Julien. 2016. « Alex Honneth et la théorie de la reconnaissance sociale ». *Perspectives critiques en communication – Contextes, théories et recherches empiriques*, sous la direction de France Aubin et Julien Rueff, 123-144. Montréal: Presses de l'Université du Québec.
- SIEBERT, Fred S., PETERSON, Theodor et SCHRAMM Wilbur. 1956. *Four theories of the press: the authoritarian, libertarian, social responsibility, and Soviet communist concepts of what the press should be and do*. Urbana: University of Illinois Press.

- TCHANDEM Kamgange et CHANTAL, Alice. 2018. « Confiance du public envers les journalistes: l'heure de disgrâce se prolonge », Radio Canada International (RCI)
<http://www.rcinet.ca/fr/2018/04/24/confiance-du-public-vis-a-vis-des-journalistes-lheure-de-disgrace-se-prolonge/>
- TCHANDEM Kamgang et CHANTAL, Alice. 2017. « La qualité du travail des journalistes canadiens à l'épreuve des fausses nouvelles sur les réseaux sociaux? ». *Radio Canada International (RCI)*, 5 octobre.
<http://www.rcinet.ca/fr/2017/10/05/la-qualite-du-travail-des-journalistes-canadiens-a-lepreuve-des-fausses-nouvelles-sur-les-reseaux-sociaux%e2%80%89/>
- THIBAUT, Olivier et ICKES, William. 2017. « *Fake news : une expression nouvelle pour de vieilles histoires* ». *AFP/Le Soleil*, 3 avril, p.10.
- THOMPSON, John B. 1995. « The Transformation of Visibility. » In *The Media and Modernity A Social Theory of the Media*, 119-148. London : Polity Press.
- THUOT, Jean-François. 1998. *La fin de la représentation et les formes contemporaines de la démocratie*. Montréal: Éditions Nota bene.
- THUOT, Jean-François. 1994a. « Déclin de l'État et formes postmodernes de la démocratie ». *Revue québécoise de science politique* 26: 75-102.
- THUOT, Jean-François. 1994b. « La démocratie postmoderne. Esquisse du concept de démocratie fonctionnelle ». *Conjonctures* 20-21: 51-67.
- TRUDEL, Pierre. 2018. « Réseaux sociaux. Places publiques privées ». *Le Devoir*, 16 janvier, p. A7.
- VOIROL, Olivier. 2005. « Les luttes pour la visibilité Esquisse d'une problématique. » *Réseaux* 129-130: 91-121.
- WEBER, Max. 1953. *Le savant et la politique*. Paris : La Découverte / Plon.
- WHITE, David Manning. 1950. « The "gate-keeper": A case study in the selection of news. » *Journalism Quarterly* 27: 383-390.